



**HAL**  
open science

## Tribune - Collectif: Le recours au travail de nuit sur une planète qui se réchauffe: quelles implications urbaines, sanitaires et sociales ?

Christophe Martinsons, Claude Gronfier, Dorothée Marchand, Emeline Bailly, Christophe Orssaud, Marc Rey

### ► To cite this version:

Christophe Martinsons, Claude Gronfier, Dorothée Marchand, Emeline Bailly, Christophe Orssaud, et al.. Tribune - Collectif: Le recours au travail de nuit sur une planète qui se réchauffe: quelles implications urbaines, sanitaires et sociales?. [https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/08/06/canicule-les-benefices-du-travail-de-nuit-masquent-des-effets-negatifs-sur-la-sante\\_6269306\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/08/06/canicule-les-benefices-du-travail-de-nuit-masquent-des-effets-negatifs-sur-la-sante_6269306_3232.html), 2024. hal-04681646

**HAL Id: hal-04681646**

<https://hal.science/hal-04681646v1>

Submitted on 29 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Tribune - Collectif

### **Le recours au travail de nuit sur une planète qui se réchauffe : quelles implications urbaines, sanitaires et sociales ?**

*Version auteurs (ce document) – publiée par Le Monde le 6 août 2024*

*([https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/08/06/canicule-les-benefices-du-travail-de-nuit-masquent-des-effets-negatifs-sur-la-sante\\_6269306\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/08/06/canicule-les-benefices-du-travail-de-nuit-masquent-des-effets-negatifs-sur-la-sante_6269306_3232.html))*

La hausse mondiale des températures est responsable de vagues de chaleur plus fréquentes, plus intenses et plus longues, renforcées par les phénomènes de surchauffe urbaine. Les températures élevées impactent la qualité de vie et la santé : malaises, maux de têtes, difficultés cognitives sont fréquemment observés et les coups de chaleur peuvent entraîner des conséquences graves allant jusqu'à la mort.

Pour limiter l'impact des vagues de chaleur, des politiques publiques sont mises en place favorisant les protections solaires, les dispositifs d'ombrage et la réintroduction de l'eau et du végétal en ville. Ces solutions apparaissent toutefois trop progressives. Il s'en suit une adaptation des modes de vie, en particulier un changement des rythmes à la faveur de la nuit plus fraîche. Le travail de nuit est une solution pour éviter de se déplacer et de travailler pendant les pics de température. Il est déjà pratiqué couramment par les agriculteurs et les ouvriers de la construction. Travailler de nuit réduit les risques liés à la chaleur et pourrait contribuer à maintenir la productivité tout en réduisant les consommations d'énergie, en raison de la moindre utilisation de la climatisation. Le travail de nuit autorise également les entreprises à développer la flexibilité permettant à une main d'œuvre mondiale de collaborer 24h/24.

Mais ces bénéfices masquent une autre réalité. La ville nocturne peut être vécue comme peu amène. Tous les cheminements ne sont pas bien éclairés et de plus en plus de rues sont éteintes à partir d'une certaine heure. Les piétons marchant la nuit sous un éclairage insuffisant s'exposent à des chutes, à la collision avec un véhicule, et souvent à un sentiment d'insécurité. En ce qui concerne les bâtiments, leur grande majorité a été conçue pour des activités diurnes. Ils sont mal adaptés à un fonctionnement de nuit en raison du manque de lumière, de la ventilation réduite, de la fermeture des accès, de la maintenance des réseaux, etc. Ces conditions compliquent les tâches réalisées par les personnes y travaillant déjà la nuit, comme les agents de sécurité et d'entretien.

Au-delà d'un environnement nocturne souvent inadapté, le travail de nuit est associé à des effets négatifs avérés sur la santé, conséquences des décalages des horaires de travail qui perturbent l'horloge biologique circadienne et le sommeil, et induisent une augmentation du risque de troubles du métabolisme cardiovasculaire, de la santé mentale, de la mémoire, de la cognition et de cancer. L'absence de lumière du jour est également un facteur de dépression saisonnière. Ces effets sont vraisemblablement aggravés lors des vagues de chaleur en raison de la nécessité de dormir durant les heures chaudes de la journée. Les mécanismes de thermorégulation sont alors très sollicités provoquant sudation, agitation et inconfort. Avec une température corporelle élevée, le sommeil est fragmenté, ponctué d'éveils fréquents, alourdissant d'autant plus la dette de sommeil liée à la disruption de l'horloge biologique chez les travailleurs de nuit. Se pose aussi la question de la réorganisation de la vie sociale et familiale induite par le travail de nuit, et son impact sur la qualité de vie au travail.

La lumière est le principal agent de régulation de l'horloge biologique. L'exposition lumineuse reçue tout au long de la journée agit sur la rythmicité biologique, dont celle de la sécrétion de mélatonine et celle du cycle veille-sommeil. Pour les individus actifs de jour, la lumière naturelle constitue la source d'exposition optimale puisqu'elle est disponible aux bons moments, en quantité et qualité adaptées aux besoins humains. L'éclairage artificiel durant la journée ne peut s'y substituer : la lumière délivrée est insuffisante, le spectre est déséquilibré et son utilisation ne permet pas de synchroniser l'horloge biologique ni d'assurer un bon équilibre psychologique.

La conjonction des effets sanitaires du travail de nuit avec les effets des températures élevées sur le sommeil diurne ne peut que détériorer la santé des personnes concernées. La dette de sommeil et la disruption circadienne de ces populations devraient être prises en compte très sérieusement dans l'aménagement du temps de travail nocturne et des tâches à effectuer. Des pauses devraient être prises plus fréquemment, dans des zones de repos plus nombreuses et aménagées avec des espaces permettant la sieste sous un éclairage faible. A l'inverse, les éclairages des zones de travail devraient être suffisamment intenses pour favoriser la vigilance et la synchronisation de l'horloge biologique avec les horaires nocturnes, en étant attentif à la fatigue visuelle résultant des contrastes lumineux plus élevés que pendant la journée et à la sensibilité plus forte à l'éblouissement. Des zones de convivialité devraient être conçues pour permettre un temps de repos avant d'effectuer le trajet de retour au domicile, qui est associé à un risque d'accident plus élevé après le poste de nuit. Enfin, en rentrant au domicile, la chambre à coucher devrait être silencieuse, fraîche et munie de volets ou rideaux occultants, téléphones et écrans éteints, pour offrir une ambiance propice au sommeil.

Le confinement climatique ne peut être un horizon sociétal. Maintenir la qualité de vie individuelle et collective est important en période de canicule pour perpétuer la vie sociale et économique. Déplacer le temps de travail vers la nuit pour échapper aux températures élevées implique d'adapter les conditions de travail, les bâtiments, l'espace urbain et les transports. Cependant, il est utile de rappeler que le recours au travail de nuit est intrinsèquement associé à des effets négatifs sur la santé, vraisemblablement aggravés lors des vagues de chaleur. Les mesures que nous proposons peuvent permettre d'atténuer ces effets mais pas de les faire disparaître. C'est pourquoi un suivi médical spécifique des personnes travaillant de nuit pendant les vagues de chaleur est recommandé.

Christophe Martinsons, docteur en physique et énergétique, s'exprimant au nom de l'Association Française de l'Eclairage (AFE)

Claude Gronfier, chronobiologiste, INSERM Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon

Dorothee Marchand, psychologue, s'exprimant au nom de l'Association pour la Recherche en Psychologie Environnementale

Emeline Bailly, urbaniste, s'exprimant au nom de l'Association Town to Town

Christophe Orssaud, ophtalmologiste, Hôpital européen Georges-Pompidou AP-HP et AFE

Marc Rey, neurologue, Président de l'Institut National du Sommeil et de la Vigilance (INSV)